

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION DEJEPS 2021 – 2023

Civilité : Madame Monsieur

Nom :

Prénom : Date de naissance :

Lieu de naissance : Département ou pays:

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Situation et fonction actuelle du candidat :

Salarié : CDI CDD Contrat de Professionnalisation Contrat d'apprentissage

Financement envisagé :

Plan de formation CIF CPF Autre : à préciser

Si salarié : Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

Personne chargée de l'accompagnement des salariés sur des formations qualifiantes :

.....

Coût de la formation : Droits d'inscription : 170 euros
Salarié : Frais pédagogiques : 8 400 euros
Individuel - Autofinancement : Frais pédagogiques : 5 605 euros

Pièces à fournir :

Les candidats souhaitant se présenter à la sélection d'entrée, doivent faire parvenir à l'IFME **avant le 1^{er} septembre 2021** (Cachet de la poste faisant foi) les pièces suivantes : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- 2 timbres au tarif en vigueur
- 2 photos
- Copie recto/verso de la carte d'identité
- Copie des diplômes ou titres requis
- Attestation de prise en charge de la formation par l'employeur
- Un chèque de 80 euros** à l'ordre de l'IFME* pour les frais de sélection. (Salariés / individuels)
- Photocopie du diplôme AFPS ou PSC1 (obligatoire pour l'entrée en formation).
- CV et lettre de motivation précisant votre parcours professionnel, bénévole, et votre projet professionnel**

Je déclare vouloir présenter la sélection d'entrée pour suivre la formation DEJEPS (diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) : **Mention : Animation Sociale**

J'atteste avoir pris connaissance des modalités de sélection jointes au formulaire d'inscription et j'accepte de m'y soumettre.

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts.

SIGNATURE :

Fait à Le

**Le chèque sera encaissé par l'IFME, même en cas de désistement ou de dossier incomplet*

MODALITES DE SELECTIONS FORMATION DEJEPS 2021-2023

Rappel des exigences définies par l'arrêté du 27/04/2007 pour entrer en formation :

- Avoir plus de 18 ans
- Etre titulaire du PSC1
- Etre titulaire soit :
 - d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation
 - d'un diplôme de niveau 5 avec une expérience de 6 mois dans l'animation ou posséder 24 mois d'activités salariées ou bénévoles (attestation sur l'honneur par le terrain récapitulant le nombre d'heures effectuées)
 - d'attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois (attestation sur l'honneur par le terrain récapitulant le nombre d'heures effectuées)
 - de justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum (attestation sur l'honneur par le terrain récapitulant le nombre d'heures effectuées)
- Avoir trouvé des pistes pour un stage.

Epreuves d'admission :

Une épreuve écrite de 3 h 30 comprenant :

- ⇒ Un questionnaire d'actualité et de culture générale (QCM)
- ⇒ à partir d'un texte, sur un sujet de société : synthèse puis questions de réflexion.

Toute note inférieure à la moyenne sera éliminatoire.

Epreuve orale :

Entretien individuel de 45 minutes (15 mn de préparation et 30 mn d'entretien) avec 2 évaluateurs à partir de votre CV et de votre lettre de motivation.

Il portera sur l'expression orale ; structuration de la pensée ; compréhension et réponse adaptée aux questions ; aisance ; mais aussi, intérêt, motivation et aptitude à suivre cette formation ainsi que la comptabilité du poste occupé actuellement concernant les personnes en situation d'emploi avec la formation en alternance proposée. Pour les autres, il faudra avoir réfléchi à un stage pratique.

Travaux de groupe :

Les candidats disposent de 60 minutes pour mettre en œuvre une commande et la présenter au jury sous la forme qui sera choisie collectivement.

Les 30 minutes suivantes seront consacrées à l'évaluation de ce travail sur un plan individuel, premier tour, et collectif deuxième tour.